



10,4 km



D+ 220

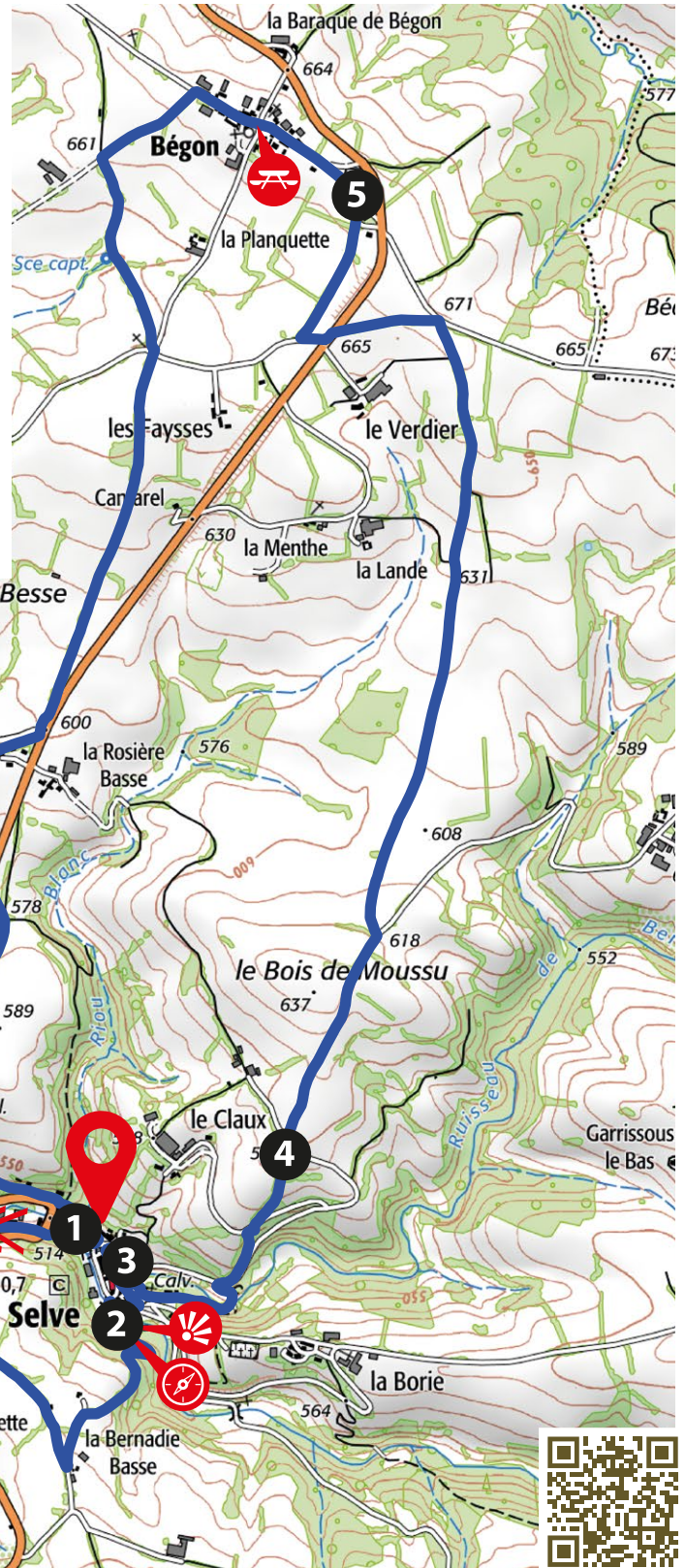
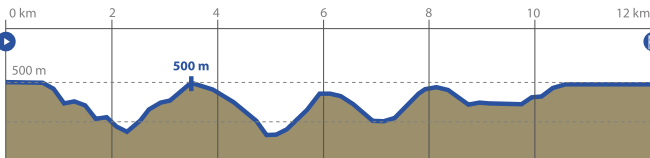


Facile



3h15

Le temps de marche est calculé sur la base de 3 km/h (familiale)



Départ du circuit



Sens du circuit



Variante retour



Panneau thématique



Point de vue



Table de pique-nique



Point d'intérêt

0 300 m



COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU
REQUISTANAIS



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT



les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

LE PAS À PAS ...

- 1** Depuis la salle des fêtes, rejoindre la D 902, la traverser et prendre, en face, la « route de Loustenq ». Après 300 m, peu avant le Moulin d'Arnaud, prendre le chemin qui monte à gauche. Au croisement, près de la Baraque du Tournal, prendre à gauche, rejoindre la D 902, la suivre à droite sur quelques mètres, la traverser et prendre le chemin à gauche. Le suivre jusqu'à La Bernadie Basse. Au croisement, tourner à gauche sur la petite route puis prendre le chemin à droite de la maison. Après plusieurs lacets (joli point de vue sur l'église et le village) rejoindre La Selve.
- 2** Traverser le pont sur le ruisseau Le Cône, tourner tout de suite à droite et 50 m plus loin, prendre, à gauche, l'escalier qui monte à l'église (depuis l'église, accéder à la salle d'exposition des InconTournables de La Selve : patrimoine religieux et Templiers). Depuis le parvis de l'église, descendre la ruelle puis l'escalier, retrouver la rue principale et ses maisons à colombages et franchir le porche.
- 3** Tourner tout de suite à droite sans franchir le ruisseau Le Bertrand, le longer par un chemin creux puis tourner à droite (escalier), passer entre la maison et le jardin et rejoindre l'église. Depuis la place derrière l'église (calvaire), prendre le chemin à gauche vers « Lourdes », franchir Le Cône (passerelle) et continuer jusqu'à la route. La suivre à droite sur quelques mètres, la traverser et prendre le sentier en face. Après une montée raide, arriver à la « route du Clauz », la suivre à droite sur une dizaine de mètres puis traverser, prendre en face le chemin bordé de houx et longer le champ.
- 4** Arriver à un croisement de routes et prendre celle en face, dépasser le sommet du « Bois de Moussu », amorcer la descente puis tourner à gauche sur un chemin d'exploitation qui, à travers champs, rejoint la route reliant Bégon à La Cailholie (point de vue sur Le Lagast qui culmine à 928 m). Arriver à la route, tourner tout de suite à 90°, rejoindre la D 902, la traverser et prendre la petite route en face (légèrement à gauche). Après 30 m, tourner à droite sur le chemin vers le cimetière.
- 5** Tourner à gauche vers le village de Bégon (l'église abrite de beaux meubles fabriqués à La Selve et, devant le porche, se trouve une croix templière). Traverser le village et après les dernières maisons, tourner à gauche. Après 250 m, tourner à gauche et rejoindre la croix de Filhol. Ignorer les routes et prendre le chemin en face pour rejoindre la D 902 à hauteur de La Rosière Basse. Longer, tout droit, la D 902 sur 50 m et prendre le chemin à gauche. Au croisement en patte d'oie, prendre à droite et rejoindre La Selve. Prendre, à gauche, la rue de l'école puis, depuis la place, tourner à droite, passer devant la mairie et rejoindre la parking de la salle des fêtes.

PETIT RAPPEL BALISAGE

PR PROMENADE
& RANDONNÉE

 **BONNE
DIRECTION**

 **TOURNER
À DROITE**

 **TOURNER
À GAUCHE**

 **MAUVAISE
DIRECTION**

CHARTRE DU RANDONNEUR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

- RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA MÉTÉO.
 - PORTEZ DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES ADAPTÉS
 - PRÉVOIR UNE QUANTITÉ D'EAU SUFFISANTE POUR LA JOURNÉE.
 - CHOISIR SA SORTIE EN FONCTION DE SES CAPACITÉS, SPÉCIALEMENT S'IL Y A DES ENFANTS.
 - NE VOUS ÉCARTEZ PAS DES CHEMINS BALISÉS.
 - NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LA NATURE.
 - RESPECTEZ LA NATURE.
- EN CAS D'URGENCE :**
LE CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS : 18
LE SAMU : 15